FRANCE EDUCATION INTERNATIONAL

1A - Animer des activités motivantes pour favoriser l'acquisition de savoirs disciplinaires en français (Histoire)

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	NP

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français, intervenant auprès d'un public d'adolescents.

Objectif général
Ce module vise l'acquisition de compétences en techniques d'animation motivantes à travers l'expérimentation, l'analyse et l'adaptation d'activités favorisant l'acquisition de savoirs disciplinaires.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels disposant d'une expérience significative de l'enseignement d'une ou des DNL en français.
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne maîtrise des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à expérimenter des activités motivantes qui favorisent l'acquisition de savoirs disciplinaires et rendent les apprenants actifs. Les activités proposées conjuguent techniques de dynamique de groupe et techniques d'animation.
Dans un second temps, les participants analyseront ces activités afin d'en déterminer les caractéristiques en vue de les adapter à différents contextes d'enseignement/apprentissage.
Pour finir, les participants seront invités à adapter/élaborer et à animer une activité.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
• Expérimenter des activités motivantes pour favoriser l'acquisition de savoirs disciplinaires.
• Analyser des activités motivantes pour favoriser l'acquisition de savoirs disciplinaires.
• Classer les activités expérimentées selon une typologie établie.
• Identifier des critères pour apprécier l'animation d'une activité.
• Décliner une activité expérimentée en fonction de son contexte d'enseignement/apprentissage.
• Rédiger une consigne.
• Animer l'activité déclinée.
• Adopter une démarche réflexive pour faire évoluer l'activité animée.
• Faire une synthèse des contenus de formation.

FRANCE EDUCATION INTERNATIONAL

1B - Animer des activités motivantes pour favoriser l'acquisition de savoirs disciplinaires en français (Matières scientifiques)

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	NP

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de ou en français, intervenant auprès d'un public d'adolescents.

Objectif général
Ce module vise l'acquisition de compétences en techniques d'animation motivantes à travers l'expérimentation, l'analyse et l'adaptation d'activités favorisant l'acquisition de savoirs disciplinaires.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels disposant d'une expérience significative de l'enseignement d'une ou des DNL en français.
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à expérimenter des activités motivantes qui favorisent l'acquisition de savoirs disciplinaires et rendent les apprenants actifs. Les activités proposées conjuguent techniques de dynamique de groupe, techniques théâtrales et techniques d'animation.
Dans un second temps, les participants analyseront ces activités afin d'en déterminer les caractéristiques en vue de les adapter à différents contextes d'enseignement/apprentissage.
Pour finir, les participants seront invités à adapter/élaborer et à animer une activité.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
• Expérimenter des activités motivantes pour favoriser l'acquisition de savoirs disciplinaires.
• Analyser des activités motivantes pour favoriser l'acquisition de savoirs disciplinaires.
• Classer les activités expérimentées selon une typologie établie.
• Identifier des critères pour apprécier l'animation d'une activité.
• Décliner une activité expérimentée en fonction de son contexte d'enseignement/apprentissage.
• Rédiger une consigne.
• Animer l'activité déclinée.
• Adopter une démarche réflexive pour faire évoluer l'activité animée.
• Faire une synthèse des contenus de formation.

FRANCE EDUCATION INTERNATIONAL

2A/2B - Optimiser l'enseignement des langues grâce à l'intelligence artificielle

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Ingénieur

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français ou de langue étrangère, intervenant auprès de tout type de public.

Objectif général
Cette formation vise l'acquisition de connaissances et la maîtrise de compétences nécessaires pour améliorer ses pratiques pédagogiques grâce à l'IA.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne maîtrise des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront amenés à développer des compétences techniques afin d'optimiser l'intégration de l'IA en classe.
Dans un second temps, ils expérimenteront l'optimisation de la préparation pédagogique, la gestion de documents authentiques et l'exploitation des ressources à travers l'IA.
Pour finir, ils analyseront les limites, les avantages et les précautions nécessaires à l'utilisation de l'IA dans l'enseignement.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
• Illustrer les concepts clés de l'intégration de l'IA dans l'enseignement avec des cas pratiques et des outils couramment utilisés.
• Rationaliser la gestion du temps et optimiser la préparation des cours avec l'IA.
• Exploiter des documents authentiques avec l'IA.
• Créer et optimiser des supports pédagogiques interactifs grâce à des outils IA.
• Favoriser la collaboration entre les équipes pédagogiques grâce à des outils IA collaboratifs et des pratiques partagées.
• Identifier les réserves, les limites et les enjeux éthiques liés à l'utilisation de l'IA dans l'enseignement.
• Co-construire un mini-projet pédagogique intégrant l'IA dans des situations concrètes d'enseignement.
• Faire une synthèse des contenus et formaliser un plan d'action individuel pour intégrer l'IA dans sa pratique pédagogique.

3AB – Enseigner le français professionnel (tourisme, hôtellerie, restauration)

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Ingénieur

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français, intervenant auprès d'adultes.

Objectif général
Ce module vise l'acquisition d'une méthodologie d'ingénierie de formation et son application pour l'élaboration de programmes en français de spécialité mais aussi, la conception et l'animation de cours en français professionnel et sur objectifs spécifiques.
Les participants pourront adapter la démarche à différents contextes professionnels.

Prérequis pédagogique
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française correspondant au minimum au niveau B2 du *CECRL* est requise.

Présentation
À partir d'une trame méthodologique, les participants apprendront à identifier les tâches essentielles liées notamment aux domaines du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration en vue de concevoir des programmes de formation ciblés. Ancré dans les pratiques de terrain et orienté vers une mise en œuvre concrète, ce module permettra de créer des activités pédagogiques adaptées aux besoins spécifiques des apprenants.
Les participants seront également amenés à évaluer et à concevoir des activités d'évaluation en français professionnel.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne maitrise des outils numériques.

Contenus prévisionnels

- Se présenter, mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Repérer les tâches essentielles dans un domaine de spécialité/métier
- Identifier les caractéristiques d'un discours professionnel
- Structurer un programme de formation
- Elaborer une séquence didactique
- Concevoir et animer des activités de classe en français professionnel
- Evaluer les apprentissages
- Mutualiser des données et faire une synthèse des contenus de formation.

FRANCE EDUCATION INTERNATIONAL

3AB (suite) – Enseigner le français professionnel (tourisme, hôtellerie, restauration)

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Ingénieur

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français, intervenant auprès d'adultes.

Objectif général
Ce module vise à explorer la place du français dans le monde professionnel et à présenter des approches innovantes pour son enseignement. Les participants seront amenés à découvrir des projets menés en contexte européen, à réfléchir au rôle des liens humains dans l'apprentissage des langues et à analyser des situations concrètes d'usage du français en milieu professionnel.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française, correspondant au minimum au niveau B2 du CECR, est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels sans connaissance particulière des outils numériques.

Présentation
Dans un premier temps, les participants seront invités à réfléchir au rôle de la langue française dans le monde (francophonie), notamment dans le contexte du travail.
Ensuite ils partageront des exemples de bonnes pratiques pour l'enseignement du français dans leur contexte géographique, sociolinguistique (co-présence d'autres langues, intercompréhension, alternance codique ou translanguaging) et institutionnel, qu'ils compareront à des projets menés en contexte européen et dans des écoles-pilotes utilisant des méthodes d'immersion par l'activité professionnelle.
Dans un second temps, une activité pratique portera sur le paysage linguistique en milieu multi- et plurilingue et son exploitation pédagogique.
Enfin, les participants seront amenés à échanger sur le lien entre langue(s) et culture(s), et sur son impact dans la conception d'activités pédagogiques.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
- Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
- Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard des objectifs du module.
- Se familiariser avec les concepts de diversité linguistique et culturelle du CECR
- Analyser des exemples innovants pour franchir les limites entre les langues
- Employer des stratégies de communication interculturelle et translangagière
- Faire une synthèse des contenus de formation.

4A/4B - Intégrer les outils de la Cité internationale de la langue française en classe

Domaine	Durée	Format	Palier
Enseignement	15 heures	Présence	Technicien

Public
Ce module s'adresse aux enseignants-formateurs de français, intervenant auprès de tout type de public.

Objectif général
Ce module vise à faire découvrir les ressources pédagogiques proposées par la Cité internationale de la langue française, premier lieu culturel entièrement dédié à la langue française et aux cultures francophones, ouvert depuis novembre 2023. Au-delà de son parcours de visite de 1200 m², de ses résidences d'artistes et de sa programmation culturelle foisonnante, la Cité offre de nombreux outils mobilisables en classe. Les participants seront invités à s'approprier ces ressources et à les didactiser, afin de concevoir des activités pédagogiques innovantes, articulant langue et culture.

Prérequis pédagogiques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne connaissance du CECRL et disposant des compétences du palier « technicien » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».
Afin que les participants tirent le meilleur profit de la formation, une maîtrise de la langue française correspondant au minimum au niveau B2 du CECRL est requise.

Prérequis techniques et numériques
Ce module est ouvert aux professionnels ayant une utilisation courante de l'informatique et d'Internet, ayant peu ou pas d'expérience dans l'intégration du numérique en classe et/ou aux professionnels souhaitant gagner en confiance dans leur usage du numérique.

Présentation
Dans un premier temps, les participants découvriront la Cité internationale de la langue, ses caractéristiques et ses outils notamment son parcours dématérialisé « Le français, l'aventure d'une langue monde ». Les participants seront ensuite amenés à expérimenter ses ressources et les prendre en main.
Dans un second temps, les participants adapteront ses ressources selon leurs contextes d'enseignement et concevront des activités pour faire travailler les différentes compétences. Ils imagineront également des scénarii pédagogiques pour intégrer ses activités à leur enseignement. Un objectif de ce module est de partager les outils conçus en ligne au grand public via une banque d'activités commune.
Pour finir, ils découvriront, au-delà de la Cité internationale de la langue, des actions innovantes et inspirantes pour faire entrer la culture dans la classe.

Modalités et conditions
Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.
Le participant devra signer une feuille d'émargement à chaque séance. En cas d'absence, même dûment justifiée, à l'une ou plusieurs séances, le nombre d'heures correspondant à ces absences sera déduit. Le certificat de participation remis en fin de formation attestera du nombre d'heures réelles de présence.

Contenu prévisionnel
• Faire connaissance. Mutualiser ses représentations et ses pratiques de classe.
• Formuler ses besoins et attentes pour les mettre en regard avec les objectifs du module.
• Découvrir la Cité internationale de la langue française et prendre en main les ressources disponibles.
• Sélectionner et adapter les outils proposés selon son contexte d'enseignement.
• Concevoir des activités innovantes et ludiques afin de développer les compétences des apprenants.
• Scénariser une séquence pédagogique qui intègre les outils de la Cité internationale de la langue française.
• Formaliser et finaliser les productions afin de les rendre diffusables à l'extérieur du module.
• Découvrir des exemples inspirants d'actions proposées pour intégrer la culture dans l'enseignement.
• Faire une synthèse des contenus de formation.

FRANCE ÉDUCATION INTERNATIONAL

5AB - Former des examinateurs-correcteurs DELF-DALF : habilitation

Domaine	Durée	Format	Palier
Formation de formateurs	30 heures	Présence	Ingénieur

Public

Ce module s'adresse uniquement à des responsables et chargés de mission pédagogique, directeurs des cours, attachés de coopération, formateurs de formateurs susceptibles d'intervenir dans un dispositif d'évaluation DELF-DALF et désignés :

• en France, par les rectorats ou les centres d'examens ;
• à l'étranger, par le poste diplomatique en lien avec la gestion centrale.

Cette formation s'adresse à des personnes qui ont une expérience ou un intérêt pour l'ingénierie de la formation et la formation de formateurs. Être enseignant/examinateur-correcteur est en effet différent d'être formateur d'examinateurs-correcteurs où il va s'agir de former ses collègues à l'évaluation du DELF et du DALF selon une démarche pédagogique logique et efficace.

Objectif général

Ce module vise l'acquisition de compétences requises pour devenir formateurs d'examinateurs-correcteurs des épreuves du DELF et du DALF afin de démultiplier ensuite localement les formations d'habilitation et d'assurer les renouvellements d'habilitation.

Prérequis pédagogiques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECRL et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Habilitation et expérience d'examinateur-correcteur DELF-DALF

Ce module est ouvert uniquement aux personnes titulaires d'une habilitation d'examinateur-correcteur DELF- DALF en cours de validité au moment du stage couvrant impérativement tous les niveaux allant du A1 au C2 (sauf dérogation accordée à titre exceptionnel par France Éducation international, pour l'étranger uniquement). De plus, les candidats doivent justifier d'une expérience conséquente de l'évaluation des épreuves orales et écrites du DELF et du DALF et avoir participé à au moins une session d'examen en tant qu'examinateur-correcteur lors des 12 derniers mois précédant le stage sollicité.

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une maîtrise du CECR et disposant des compétences des paliers « technicien », « pilote » et « auditeur » selon le référentiel « métier : Enseignant de français ».

Niveau de langue

Les participants devront également avoir au minimum le niveau C2 pour assister à la formation.

En amont de l'inscription et sans garantie d'acceptation à la formation, les candidats devront réaliser le module en ligne accessible gratuitement sur notre plateforme de formation FEI+ « Se former aux nouvelles grilles d'évaluation DELF-DALF » (environ 3 à 6 heures de formation). A la fin de ce module, une attestation de suivi sera à télécharger. Cette attestation sera également à joindre à votre dossier une fois les inscriptions ouvertes. Ce module est à réaliser uniquement si vous avez obtenu votre habilitation d'examinateur-correcteur ou formateur DELF-DALF avant septembre 2022.

Prérequis techniques et numériques

Ce module est ouvert aux professionnels ayant une bonne maîtrise des outils numériques.

Présentation

Durant la formation, les participants seront amenés à réfléchir à la présentation de France Éducation international, du dispositif DELF-DALF et du CECR dans un stage local d'habilitation des examinateurs-correcteurs.

Dans un second temps, ils prépareront et animeront des modules de formation selon des focus prédéfinis.

Pour finir, ils établiront le vade-mecum du formateur et se familiariseront avec les procédures d'organisation d'un stage local et le matériel mis à la disposition des formateurs habilités.

Modalités et conditions

Cette formation en présence est conçue selon une approche de formation/action, participative et interactive où alternent les séquences d'apports théoriques, d'analyse, d'expérimentation et de conception pédagogique.

Obtention de l'habilitation

Pour prétendre à l'habilitation de formateur d'examinateur-correcteur DELF-DALF d'une validité de 5 ans, il convient de répondre aux modalités d'évaluation qui seront précisées dès le démarrage de la formation. Parmi les

critères d'habilitation, figure la présence à l'ensemble de la formation : une absence ou des retards répétés, justifiés ou non, ne permettront pas au candidat de prétendre à l'habilitation.
France Éducation international se réserve le droit de ne pas habiliter un participant ou de l'habiliter partiellement pour certains niveaux, s'il ne satisfait pas aux critères d'habilitation. Les résultats des tests d'habilitation ne sont pas communiqués aux participants. L'attestation d'habilitation sera directement téléchargeable sur la plateforme GAEL dans un délai d'un mois après la fin de l'événement.

Contenu prévisionnel

• Mutualiser ses représentations et ses pratiques de formation.
• Formuler ses besoins et ses attentes pour les mettre en regard des objectifs de la formation.
• Identifier des éléments d'information pour présenter France Éducation international et le dispositif DELF-DALF. Réactualiser ses connaissances sur le CECR.
• Préparer l'animation d'un module de formation sur le CECR (définir les objectifs et le type d'activités).
• Élaborer un programme de formation. Élaborer une séquence pédagogique de formation d'habilitation, créer des activités de formation.
• Former les examinateurs-correcteurs à la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles du DELF A1.
• Former les examinateurs-correcteurs à la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles du DELF A2.
• Former les examinateurs-correcteurs à la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles du DELF B1.
• Former les examinateurs-correcteurs à la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles du DELF B2.
• Former les examinateurs-correcteurs à la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles du DALF C1.
• Former les examinateurs-correcteurs à la correction et l'évaluation des épreuves collectives et individuelles du DALF C2.
• Établir le guide des bonnes pratiques du formateur (définir les critères de qualité d'un stage de formation).
• Adopter les modalités d'organisation d'un stage local et les procédures d'habilitation.
• Identifier les outils, activités et ressources à disposition du formateur
• Faire une synthèse des contenus de formation.
• Passer le test final d'habilitation du formateur.
• Faire une synthèse des contenus de formation.